

Faculté des <b>Arts</b>			
<b>Université</b> de Strasbourg			

## La lettre du Décanat n°3 – janvier 2023

Voici la troisième édition de notre lettre d'informations, pour le premier semestre 22-23.

Nous adressons un grand merci à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de notre Faculté pour une rentrée harmonieuse et un semestre productif. Nous saluons particulièrement le travail efficace de Mélodie Laghouati, notre responsable administrative qui anime avec une belle énergie l'équipe administrative et qui résout les problèmes un à un.

A chacune et chacun, nous souhaitons une année 2023 pleine de satisfactions et de joie dans la collaboration.

### **Le site nouveau de la Faculté est arrivé !**

La grande et bonne nouvelle du dernier semestre est le nouveau site internet de la Faculté <arts.unistra.fr>, un long processus qui s'est achevé en beauté et un nouveau départ pour notre présence dans l'espace public. Nous adressons un très grand merci à Nolwenn Maudet et Vivien Philizot pour la conception, à Isabella Stamatiadou et Nicolas Morgenthaler pour le suivi et la coordination du projet, ainsi qu'à la DNUM. Désormais toute mise à jour devra être confiée à l'un de ces deux dernier collègues seul-es habilité-es à administrer le site.

### **Le second semestre de la Faculté des arts**

Le Conseil de faculté, réuni le 1<sup>er</sup> décembre dernier, a décidé à une très large majorité que les cours auraient lieu normalement durant la semaine du 13 au 17 février. La présidence incite en effet les facultés à faire une semaine de congé supplémentaire afin d'économiser le chauffage. Or notre Conseil a considéré qu'il n'était pas opportun d'arrêter nos cours pendant deux semaines, que cela poserait trop de problèmes d'organisation en fin de semestre. Par ailleurs, il n'est pas acceptable que les étudiant-es soient pénalisés pour la mauvaise conception énergétique de nos bâtiments.

### **Postes mis au concours**

La présidence nous a accordé la mise au concours des trois postes d'enseignant-chercheur que nous avons demandé, ce dont nous ne pouvons que nous féliciter. En plus du poste de professeur en arts plastiques (support anciennement de F. Vincent-Feria), qui sera mis au concours au printemps, nous aurons deux nouveaux collègues maître de conférences, l'un en musiques actuelles et l'autre en arts de la scène. Pour le poste en musique, c'est Alessandro Arbo qui présidera le comité de sélection et pour celui en arts de la scène, c'est Aurélie Coulon. La composition des Comités de sélection sera soumise au Conseil de faculté le 2 février.

### **Election du collège des usagers au Conseil de faculté**

Le 7 février prochain, auront lieu les élections de représentant-es étudiant-es au Conseil de faculté. Nous espérons une forte participation et une équipe d'étudiant-es dynamiques de toutes les disciplines pour les deux prochaines années. Merci à Mélodie Laghouati et Isabella Stamatiadou pour la mise en place du dispositif de vote.

### **La nouvelle Offre de formation 24-29**

Le travail d'élaboration de la nouvelle offre de formation 24-29 bat son plein dans les équipes. En octobre dernier, nous avons transmis la nouvelle architecture et nous avons tenu une journée de travail le 24 autour des blocs de compétences, au Champ du feu. Cette journée a permis, nous l'espérons, de dynamiser le processus et de créer des zones de rencontre entre nos disciplines.

L'architecture de nos formations a été pour l'essentiel maintenue, à l'exception notable des arts du spectacle : une demande est en cours pour la création d'une mention spécifique « cinéma et audiovisuel », et en parallèle, les arts de la scène conserveront la mention « arts du spectacle » et seront organisés selon deux parcours (création et médiation), et non plus selon les deux disciplines théâtre et danse. En master, le seul changement notable est en cinéma, où le master « Coproduction internationale », créé en 2014 sur fonds Idex, est abandonné en faveur d'un nouveau programme « Écritures filmiques ».

Avec l'avancement de la réflexion au sein de chaque parcours, nous prévoyons un second moment de travail en commun, l'après-midi du 27 février, cette fois consacré à la question centrale de l'interdisciplinarité et des mutualisations d'enseignements. C'est en effet seulement à l'issue d'une réflexion approfondie au sein de chaque discipline que nous pourrions aborder sereinement les enseignements qui devraient faire l'objet d'une mise en commun.

### **Réflexion sur les relations internationales**

Nous avons souhaité initier une réflexion sur les relations internationales et les moyens de les renforcer, notamment en incitant plus d'étudiant-es à faire le pas et partir pour un semestre à l'étranger. A l'heure actuelle environ 1 à 2% de nos étudiant-es font un séjour à l'étranger durant leur parcours, ce qui est clairement insatisfaisant ; sans vouloir formuler un chiffre précis, l'augmentation sensible de ce pourcentage est un objectif évident. Différentes pistes ont été évoquées, comme de créer un guichet d'information unique pour la Faculté et de rendre l'étendue de nos accords institutionnels plus visibles, mais une chose est certaine : pour que plus d'étudiant-es se lancent dans un tel séjour, il est nécessaire que l'ensemble des collègues collaborent à cet objectif en l'intégrant dans leurs enseignements et leurs interactions avec les étudiant-es ces possibilités. Se reposer uniquement sur les trois correspondants RI actuels ne semble pas suffisant.

### **Référentiel**

Les enseignant-es chercheurs/-ses qui remplissent une fonction administrative / pédagogique ont droit à quelques heures de compensation, qui peuvent être prises en décharge ou en heures supplémentaires. A cette fin, la Faculté jouit d'une enveloppe globale de quelque 1180 heures. Pour cette année 22-23, nous avons élaboré une grille de répartition en fonction des remarques faites l'an dernier : un nombre d'heures fixe est prévu pour les différentes fonctions, mais avec la possibilité de répartir différemment les heures en fonction du travail effectivement accompli par les collègues, puisque dans certains parcours, les responsables d'année font beaucoup de choses, tandis que c'est plutôt les responsables de parcours, voire de mention, qui le font dans d'autres. Cette nouvelle grille a été déjà adoptée en conseil de faculté en octobre, et nous nous réjouissons de pouvoir effectuer une répartition au plus proche du travail réellement accompli par les collègues.

Faculté des <b>Arts</b>			
<b>Université</b> de Strasbourg			

### **Comité d'experts**

Ce printemps devra être renouvelé le Comité d'experts scientifiques de notre faculté, composé de trois professeur-es et trois maître-sses de conférences, qui a pour mission de préavisier les nominations au poste d'ATER et de professeur associé (PAST). Les collègues qui souhaitent en faire partie peuvent nous contacter d'ici au 25 janvier.

### **Dates à retenir**

Journées des universités au Parc des expositions : 12 et 13 janvier ; merci à tous les collègues et étudiants qui se relaieront sur les stands de la Faculté des arts pour répondre aux nombreuses questions que les lycéens se posent sur nos formations.

18 janvier : retour de la fiche accréditation HCERES par mention à la Faculté par les équipes pédagogiques

2 février : Conseil de Faculté (à l'ordre du jour, en particulier, composition des Comités de sélection pour les postes de MC et désignation du comité d'experts).

27 février : demi-journée de travail sur les mutualisations dans la nouvelle offre de formation 24-29.

30 mars 2023 : date limite du travail sur les maquettes ; remontée au doyen des maquettes, référentiels de compétence et de formations, matrice de croisement, fiches RNCP ; envoi aux membres de la commission pédagogique.

Jeudi 6 avril : 3<sup>e</sup> Commission pédagogique de la Faculté des arts (finalisation du travail sur les maquettes et les blocs de compétences)

20 avril : Conseil de faculté (validation des maquettes 24-29)

25 mai : dernier Conseil de Faculté de l'année (à l'ordre du jour : Dialogue de gestion 2023 ; Référentiel anticipé 23-24)

Stefan Kristensen & Christophe Damour